

Le Président



Monsieur le Préfet
Préfecture des Hautes-Pyrénées
Place Charles de Gaulle
CS 61350
65013 TARBES cedex 09

Tarbes, le 19 mars 2014

Objet : demande d'autorisation pour la création et l'exploitation d'une unité de traitement et de valorisation de déchets non dangereux à Bordères sur l'Echez

Monsieur le Préfet,

Agissant en ma qualité de Président du SMTD 65 dont l'adresse du siège social est le 30 av St Exupéry à Tarbes, je soussigné, Guy Poeydomenge, sollicite par la présente et l'ensemble des pièces qui lui sont jointes, un Dossier de Demande d'Autorisation Préfectorale au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, pour la création et l'exploitation d'une unité de traitement et valorisation de déchets non dangereux à Bordères sur l'Echez.

L'activité relève du régime de l'autorisation pour les rubriques ICPE suivantes :

- 3532 : valorisation ou mélange de valorisation et d'élimination de déchets non dangereux
- 2781.2 : installation de méthanisation de déchets non dangereux
- 2780.2a : installation de compostage de déchets non dangereux
- 2910 B : installation de combustion de puissance thermique > à 0,1 Mw

Conformément aux dispositions de l'article R 512-6 du décret n°2007-1467 du 12 octobre 2007 relative au livre V de la partie réglementaire du code de l'environnement, je sollicite une réduction d'échelle du plan d'ensemble au 1/1000^{ème}.

Dans l'attente de votre réponse que j'espère favorable, je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma parfaite considération.


Guy POEYDOMENGE

Syndicat Mixte de Traitement des Déchets 65

30, avenue Saint-Exupéry - 65000 Tarbes
Tél. : 05 62 38 44 90 - 05 62 98 99 36
Fax. : 05 62 38 16 91 - Mél. : smtd65@smtd65.fr